

## HOUSTON

# Une Colmarienne évacuée : « C'était limite »

Marie-Christine Smith, originaire de Colmar, habite depuis 37 ans aux États-Unis. Installée à Houston, au Texas, elle raconte son évacuation suite au passage de l'ouragan Harvey. Son quartier est sous les eaux depuis quatre jours.

Laurent Rigaux

Marie-Christine Smith est habituée aux tempêtes. « Chez nous, c'est assez animé question météo, confie la Colmarienne d'origine, installée depuis plus de 30 ans à Houston, au Texas. On a échappé à pas mal de choses, des tornades, des ouragans, mais cette fois, c'est différent. » Le Texas a beau recevoir chaque année son lot d'événements climatiques extrêmes, l'ouragan Harvey qui vient de balayer la ville est hors-norme.

« Dès qu'on a eu l'information concernant Harvey, on a appliqué les mesures habituelles », explique Marie-Christine. Achats d'essence, de denrées diverses, d'eau, de lait et d'œufs, remplissage des baignoires (en cas de coupure d'eau)... « C'est ce qu'on a toujours fait. »

Le week-end dernier, Marie-Christine et son mari Kevin se calfeutrent et attendent. « Il faut rester dans les maisons, les morts sont souvent ceux qui essaient de partir en voiture, racontent les Smith. Il y avait encore de l'électricité, on a regardé la télévision, on voyait l'eau monter... » Puis la pluie s'arrête.

Dimanche, on leur demande pourtant d'évacuer. Les Smith habitent à



« Les autorités ont fait venir des bateaux pour évacuer les gens », explique Marie-Christine Smith, une Colmarienne expatriée à Houston. DR

l'ouest de Houston, le long du bayou Buffalo, en aval des réservoirs Barker et Addicks, construits dans les années 1940. Les autorités décident d'ouvrir les vannes des réservoirs, qui menacent de céder. Les quartiers le long du bayou doivent être évacués au plus vite, ils seront sous peu sous les eaux.

« Il faut faire attention, il y a des serpents »

Les Smith partent chez un de leurs fils, qui habite à 20 minutes de là. « C'était limite, explique Marie-Christine. L'eau était dans les rues. » Ils suivent le par-

cours indiqué par leur fils, qui se sert de Google Maps pour leur faire éviter les bouchons.

Depuis, ils attendent : « Le ciel est bleu, le soleil est là, mais on ne peut pas retourner chez nous. » Mercredi, ils essayent de revenir dans leur maison, « pour prendre des choses importantes, des papiers », sans succès. Leur rue est sous l'eau, remplie de bateaux occupés à évacuer les irréductibles restés cloîtrés chez eux.

Les Smith s'estiment chanceux d'avoir pu aller chez leur fils, alors que

bon nombre de leurs voisins sont hébergés dans des gymnases mis à disposition par la ville. Ils prennent leur mal en patience en attendant la décrue et espèrent que les magasins vont être réapprovisionnés rapidement.

Hier matin, leur fils envoie son drone prendre quelques photos de leur quartier. Il est toujours sous l'eau. « Il faut faire attention, il y a des serpents », explique Marie-Christine. L'année dernière, on a même vu un alligator dans le bayou suite aux inondations. »

Malgré ces risques naturels, Houston attire. « C'est une ville très cosmopolite, les jeunes viennent car il y a beaucoup de travail », expliquent les Smith. La ville sait se préparer aux aléas. À chaque alerte, des camions remplis de denrées sont stationnés à l'extérieur de la ville, prêts au ravitaillement. Les évacuations sont millimétrées. « J'admire la personne qui s'en occupe », confie Marie-Christine. On l'appelle « Juge Emmett ». À chaque fois il doit improviser pour sauver un maximum de gens. « Selon la Colmarienne, très peu d'habitants se plaignent : « Les gens sont contents d'avoir été évacués, il y a peu de critiques. » Elle ajoute toutefois : « La digue pourrait quand même être renforcée... »

## HOUSSEN

## Recherché à Francfort, interpellé en Alsace

Un ressortissant allemand a été placé en détention en début de semaine après sa comparution devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Colmar en attendant d'être remis aux autorités de son pays. Le week-end dernier, le centre de coopération franco-allemand policière et douanière de Kehl, relayant une demande de la police de Francfort, a signalé à la compagnie de gendarmerie de Colmar la présence éventuelle dans sa cir-

conscription d'un quadragénaire soupçonné d'un homicide sur une femme et recherché par la police allemande. Les gendarmes, dont ceux de la brigade de recherches de Colmar, ont localisé le quadragénaire à Housen et l'ont interpellé samedi. Devant la chambre de l'instruction, le suspect a consenti à être remis aux autorités allemandes, ce qui devrait être fait dans quelques semaines dans le cadre du mandat d'arrêt européen. Ph. M.

## COLMAR

## Peine définitive pour Annuaire CV

Sociétés, associations, syndicats, particuliers, professions libérales, le dossier rassemblait près de 400 plaignants sur tout le territoire français. La cour d'appel de Colmar avait condamné en mai 2015 pour pratique commerciale trompeuse le gérant de la SARL Annuaire CV à 37 000 € d'amende et une interdiction de gérer pendant cinq ans et sa société à 100 000 € d'amende et une fermeture de cinq ans.

Le dirigeant allemand de l'annuaire

électronique immatriculé au registre du commerce à Strasbourg s'était pourvu en cassation et la cour de cassation vient de rejeter son pourvoi, rendant définitif la sanction colmarienne. La société devra verser quelque 200 000 € de dommages-intérêts aux victimes qui se plaignaient de la tarification et de la confusion entretenue par la société de Benedikt Wohlfart avec les Pages Jaunes pour monnayer des inscriptions sur son annuaire électronique.

Ph. M.

## JUSTICE

# Condamnée pour avoir endormi sa fille avec un médicament

Parce que son enfant était « très turbulente » et ne s'endormait pas, une Mulhousienne avait pris l'habitude de mettre du Théralène dans son biberon. Elle était jugée, mercredi, pour administration de substance nuisible.

François Fuchs

La mère d'une fillette aujourd'hui âgée de 4 ans était jugée, mercredi, devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, pour administration de substance nuisible à une mineure par personne ayant autorité. Au cours d'une enquête sociale diligentée par le conseil départemental, la prévenue a spontanément confié qu'il lui arrivait assez régulièrement de mettre des gouttes de Théralène, un médicament qui a notamment des propriétés sédatives, dans le biberon de sa fille à l'approche du coucher, pour « qu'elle se calme et s'endorme ». Cette pratique a duré une vingtaine de mois, entre septembre 2015 et mai 2017, alors que l'enfant – chez qui « des problèmes de comportement et des retards dans les apprentissages » ont été repérés en milieu scolaire – était âgée de 2-3 ans.

« Je pensais bien faire »

« C'est un traitement qui n'est pas indiqué et dangereux pour de jeunes enfants. Sur une telle durée, ça aurait pu

entraîner des séquelles beaucoup plus importantes, voire dramatiques. Vous êtes consciente de la gravité de ce que vous avez fait ? », interroge Philippe Babo, le président. « Tout à fait. Je reconnais que c'était dangereux pour la petite. Mais je n'en pouvais plus et c'était le seul moyen pour la calmer. Je pensais bien faire », répond la prévenue, en expliquant que sa fille « était très turbulente », ne s'endormait pas et empêchait ses parents de dormir. Le président souligne qu'elle aurait pu et dû se tourner vers des acteurs à même d'accompagner les parents en difficulté. « Là, vous avez choisi un moyen absolument pas adapté. L'infraction qu'on vous reproche, c'est une forme d'empoisonnement ! »

La prévenue, femme de ménage, ne travaille plus depuis la naissance de sa fille et vit du RSA. Elle est dépeinte comme « immature » et « surinvestie » vis-à-vis de son enfant. Le père, lui aussi sans emploi, adepte de jeux vidéo, apparaît à l'inverse en retrait dans le quotidien de la fillette. « L'enquête aura permis de mettre en exer-

gue le milieu carencé – un euphémisme – dans lequel a évolué cette enfant depuis son plus jeune âge », observe M<sup>e</sup> Jean-Luc Roesselot, avocat de l'association Themis, mandatée pour représenter la mineure. Et de souhaiter qu'un juge des enfants puisse intervenir.

Six mois de prison assortis d'un SME

Le procureur adjoint Olivier Collonniers entend les difficultés mises en avant par la prévenue vis-à-vis de sa fille. « Mais on peut aussi se demander pourquoi l'enfant avait un comportement aussi difficile et je crois qu'on peut chercher les explications dans le comportement de la mère et du père », poursuit le magistrat du parquet. Il évoque l'importance du sommeil, en particulier chez les plus jeunes. « Si on détruit le sommeil d'un enfant avec des hypnotiques, on l'empêche de se construire », souligne-t-il en déplorant le comportement de la prévenue : « Pour son confort personnel, elle n'a pas hésité à mettre en danger la santé de son enfant. » Oli-

vier Collonniers requiert six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve durant de deux ans, obligeant la Mulhousienne à chercher du travail et, surtout, à justifier d'un suivi psychologique, « pour l'aider à adapter son comportement éducatif aux difficultés de son enfant ».

Avocat de la défense, M<sup>e</sup> Jean-Christophe Loew brosse le portrait d'une mère « dont on ne peut douter qu'elle aime sa fille » et qui a fait ce qu'on lui reproche parce qu'« elle était perdue, dépassée ». Et « probablement pas consciente, à l'époque, du danger de ce médicament pour un enfant », ajoute-t-il, en relevant notamment que sa cliente « vit avec un homme qui, quand il était enfant, recevait lui-même du Théralène de la part de sa maman ». L'avocat assure que depuis les faits, la jeune femme « a fait du chemin ».

Le tribunal a suivi les réquisitions d'Olivier Collonniers. Et le président a demandé au parquet « de saisir, si ce n'est pas déjà fait, le juge des enfants ».

## SAINT-LOUIS

## Saisie de 15 kilos de drogue



Près de 15 kg de drogue ont été saisis dans un garage. Photo L'Alsace/Detlev Juppé

Le 12 juin dernier, 15 kg de substances prohibées – herbe, résine de cannabis, cocaïne – avaient été saisis dans le secteur des trois frontières.

Suite à l'interpellation de nombreux « consommateurs » et des recoupements, le groupe de voie publique – la cellule des investigations travaillant en civil – du commissariat de police de Saint-Louis a pu remonter jusqu'à la cachette des dealers, un garage qu'ils louaient à Saint-Louis. La saisie avait été effectuée en collaboration avec la brigade canine de Mulhouse. La drogue, elle, a été identifiée par l'Institut national de la police scientifique à Écully, tout comme des traces d'ADN et des empreintes digitales relevées sur les emballages.

Pendant plusieurs semaines, la police a poursuivi ses recherches pour

mettre la main sur les revendeurs, têtes présumées d'un trafic important dans la région ludovicienne, mais volatilisés depuis la saisie.

Devant le juge ce vendredi

Parmi les principaux suspects de ce vaste trafic de stupéfiants, deux frères âgés de 22 et 23 ans, ont été interpellés lundi, alors qu'ils circulaient à bord d'un véhicule dans la rue de Mulhouse à Saint-Louis. Deux jours plus tard, un troisième suspect, un habitant de Village-Neuf de 25 ans, a pour sa part été arrêté.

Pendant leur garde à vue prolongée, ils ont reconnu être impliqués dans cet important trafic qui alimentait Saint-Louis et sa couronne. Ils seront présentés ce vendredi à un juge d'instruction mulhousien. D.J.

## LAC BLANC

## La noyée se serait suicidée

La femme retrouvée noyée mercredi au lac Blanc (L'Alsace d'hier) se serait suicidée. Un couple avait porté secours à la désespérée en fin d'après-midi. L'homme est allé appeler les secours et la Colmarienne a repoussé la femme qui avait participé à son sauvetage pour se laisser couler dans les eaux du lac. Les gendarmes et les sapeurs-pompiers sont intervenus, mobilisant notamment les plongeurs qui ont repêché le corps de la Colmarienne de 39 ans dans la soirée. Les gendarmes ont retrouvé dans sa voiture médicaments et alcool. La désespérée avait déjà fait une tentative de suicide.

## RIBEAUVILLÉ

## Accident mortel : nouvel appel à témoins

Les gendarmes de la brigade de Ribeauvillé continuent de recueillir les témoignages après l'accident qui a coûté la vie à un adolescent samedi vers 20 h, route de Guémar à Ribeauvillé (L'Alsace de dimanche). Ils souhaiteraient ainsi entendre l'automobiliste qui précédait la moto de la victime et a viré à droite pour se diriger vers le casino juste avant la collision. De même, les gendarmes cherchent à recueillir les témoignages des personnes qui ont porté les premiers secours à l'adolescent. Les témoins sont invités à prendre contact avec la brigade au 03.89.73.60.70.

## GENDARMERIE

## L'appel de la réserve

Les attentats en France avaient dopé les candidatures à la réserve opérationnelle de la gendarmerie. Les attentats en Espagne pourraient aussi grossir les rangs des réservistes. L'Alsace emploie 800 réservistes. Chaque année, les groupements de gendarmerie du Haut-Rhin et du Bas-Rhin organisent deux sessions de formation.

La dernière en date dans le Haut-Rhin a vu, le 22 juillet, 66 des 85 postulants recevoir leur brevet après la FORT, formation opérationnelle de la réserve territoriale. Le candidat réserviste doit être âgé au minimum de 17 ans, au maximum de 40. Il doit avoir satisfait aux obligations militaires, à la journée d'appel de préparation à la défense ou à la journée défense et citoyenneté, être de bonne moralité, être en forme physiquement. Un test psychotechnique vient confirmer les aptitudes des candidats.

Les candidats officiers doivent, quant à eux, être titulaire d'un bac plus 2. La majorité des réservistes est constituée d'étudiants, anciens militaires, demandeurs d'emploi... complétant l'effectif. « Être réserviste, ça ouvre des portes », assure le gendarme Bonkendorf à la région de gendarmerie

d'Alsace. Sur un CV, c'est valorisant. Pour les jeunes réservistes c'est parfois un tremplin avant un emploi dans les douanes, la gendarmerie... » La formation dure quatre semaines, les réservistes sortant tous avec l'habilitation d'agent de police judiciaire adjoint. Ils sont forcément affectés dans leur département et répartis, selon les besoins, dans les unités de terrain.

Ainsi, le Haut-Rhin affecte chaque jour neuf réservistes à la lutte anticambriolages, autant à la lutte antiterroriste. Les réservistes viennent en soutien des unités, brigades ou pelotons de surveillance notamment, par exemple sur la sécurisation des événements festifs, et participent aux missions de police de la route.

Un réserviste sera au minimum employé dix jours par an, certains allant jusqu'à 120 jours. La moyenne d'engagement s'établit en Alsace à 30 jours. La solde journalière d'un gendarme réserviste est de 42 €. De 25 000 réservistes actuellement, la réserve de la gendarmerie, la plus forte réserve armée en France, doit gonfler ses effectifs à 40 000 hommes et femmes en 2018.